

Document: EB 2014/112/R.9/Rev.1
Agenda: 8(b)
Date: 17 September 2014
Distribution: Public
Original: French

E



Investing in rural people

President's report

Proposal for a grant to the Republic of Burundi for the National Programme for Food Security and Rural Development in Imbo and Moso

Note to Executive Board representatives

Focal points:

Technical questions:

Rym Ben Zid
Country Programme Manager
Tel.: +39 06 5459 2872
e-mail: r.benzid@ifad.org

Dispatch of documentation:

Deirdre McGrenra
Head, Governing Bodies Office
Tel.: +39 06 5459 2374
e-mail: gb_office@ifad.org

Executive Board — 112th Session
Rome, 17-18 September 2014

For: Approval

Contents

Acronyms and abbreviations	ii
Map of the programme area	iii
Financing summary	iv
Recommendation for approval	1
I. Strategic context and rationale	1
A. Country and rural development and poverty context	1
B. Rationale and alignment with government priorities and RB-COSOP	1
II. Programme description	2
A. Programme area and target group	2
B. Programme development objectives	2
C. Components/outcomes	3
III. Programme implementation	3
A. Approach	3
B. Organizational framework	4
C. Planning, monitoring and evaluation, and learning and knowledge management	4
D. Financial management, procurement and governance	5
E. Supervision	5
IV. Programme cost, financing, benefits	5
A. Programme cost	5
B. Programme financing	8
C. Summary benefit and economic analysis	8
D. Sustainability	8
E. Risk identification and mitigation	8
V. Corporate considerations	8
A. Compliance with IFAD policies	8
B. Alignment and harmonization	9
C. Innovation and scaling up	9
D. Policy engagement	10
VI. Legal instruments and authority	10
VII. Recommendation	10
Annex	
Negotiated financing agreement	11
Appendix	
Logical framework	

Acronyms and abbreviations

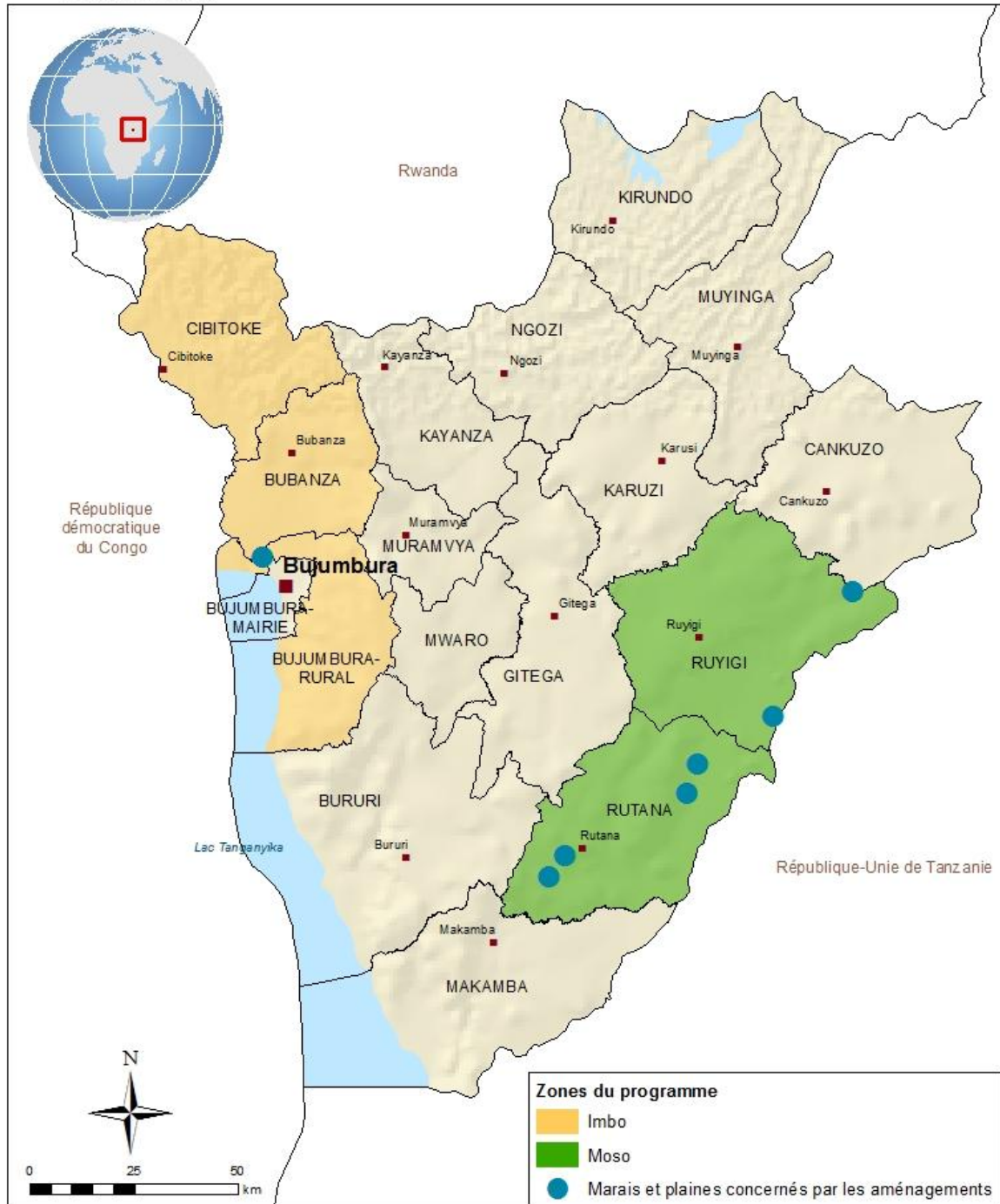
AWP/B	annual workplan and budget
CCSC	community cattle solidarity chain
M&E	monitoring and evaluation
MINAGRIE	Ministry of Agriculture and Livestock
MUA	marshland user association
PAIVA-B	Agricultural Intensification and Value-enhancing Support Project
PCG	pre-cooperative group
PFCU	programme facilitation and coordination unit
PNIA	National Agricultural Investment Plan
PRODEFI	Value Chain Development Programme
PTRPC	Transitional Programme of Post-Conflict Reconstruction

Map of the programme area

Burundi

Programme national de sécurité alimentaire et de développement rural dans l'Imbo et le Moso - PNSADR-IM

President report



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 21-07-2014

Republic of Burundi

National Programme for Food Security and Rural Development in Imbo and Moso (PNSADR-IM)

Financing summary

Initiating institution:	Ministry of Agriculture and Livestock
Grant recipient:	Republic of Burundi
Executing agency:	IFAD
Total programme cost:	US\$57.9 million
Amount of IFAD grant:	US\$1.0 million
Cofinanciers:	Global Agriculture and Food Security Programme OPEC Fund for International Development (OPEC Fund)
Amount of cofinancing:	Global Agriculture and Food Security Programme: US\$30.0 million OPEC Fund: US\$20.0 million
Terms of cofinancing:	Global Agriculture and Food Security Programme: grant OPEC Fund: loan
Contribution of recipient:	US\$6.5 million
Contribution of beneficiaries:	US\$0.5 million
Appraising institution:	IFAD
Cooperating institution:	Directly supervised by IFAD
Project duration:	Six years

Recommendation for approval

The Executive Board is invited to approve the recommendation for the proposed grant to the Republic of Burundi for the National Programme for Food Security and Rural Development in Imbo and Moso (PNSADR-IM), as contained in paragraph 45.

Proposal for a grant to the Republic of Burundi for the National Programme for Food Security and Rural Development in Imbo and Moso (PNSADR-IM)

I. Strategic context and rationale

A. Country and rural development and poverty context

1. The current macroeconomic situation in Burundi is characterized by the implementation of multisector reforms to reactivate economic activity while consolidating peace and preserving the democratic process, in the context of a truth and reconciliation dialogue. Growth has been positive over the past ten years at between 3.5 per cent and 5 per cent per annum. The country rose seven places in one year on the Human Development Index (HDI) to 178th of 185 countries in 2012 with an HDI of 0.355. A similar trend is observable in the Doing Business 2014 ranking, in which Burundi rose 17 places from 157th in 2013 to 140th of 187 economies in 2014. Nevertheless, the incidence of poverty remains high at 67 per cent in 2013 compared to 35 per cent in 1990. Chronic malnutrition affects 58 per cent of children under five years of age and the hunger index stood at 38.8 per cent in 2013.
2. From this point of view, the agriculture sector – which has stagnated in recent years, expanding only 2 per cent annually – must overcome a series of challenges to take growth to a minimum of 6 per cent. These challenges relate specifically to protecting and managing soil and water resources, improving farm management, securing land tenure, improving access to quality inputs and developing the value chain approach. Agricultural investments remain low despite an increase from 2 per cent in 2010 to 7 per cent in 2011 and 11 per cent in 2012 – although 90 per cent of the population derive their livelihoods from agriculture.
3. Against this backdrop, PNSADR-IM is justified by the need to remove the structural constraints impeding sector growth by putting in place enabling conditions for agricultural intensification and marketing in the major production hubs of Imbo and Moso.

B. Rationale and alignment with government priorities and RB-COSOP

4. The project will contribute to achieving the objectives set in the country strategic opportunities programme (COSOP): strategic objective one, “facilitate access by the rural poor to new economic opportunities,” in order to increase food security and incomes for the rural poor; strategic objective two, “strengthen the organizations of the rural poor to enable them to access services and resources and participate in rural development policies;” and strategic objective three, “facilitate participation by women and vulnerable groups in the economic initiatives supported by the programme”.

II. Programme description

A. Programme area and target group

5. The programme will operate in the natural regions of Imbo and Moso, Burundi's breadbasket in terms of food security and a source of economic growth, which cover 23 per cent of the country's surface area. The programme area is bound geographically by marshland and plains, downstream of watersheds and far from mid- to high-altitude areas. However, the latter are taken into account in targeted interventions to protect the marshland selected for development.
6. Within the above two regions, the programme will operate in five provinces: two in Moso (Ruyigi and Rutana) and three in Imbo (Cibitoke, Bujumbura rural and Bubanza). Within these provinces, the programme area covers nine communes and will focus on production areas with featuring characteristics favourable to hydro-agricultural development and intensification of production. The programme area was also selected on the basis of opportunities for the programme to create enabling conditions for adding value to production or revitalizing existing infrastructure and equipment for processing and marketing. The geographical targeting strategy is centred around the value chain approach and varies according to potential in the two regions for the two main value chains targeted: rice and dairy products.
7. The programme's main target group comprises smallholders, farmer-breeders and rural promoters of economic initiatives operating upstream, within and downstream of the rice and dairy value chains. The programme will work with seven marshland user associations (MUAs) at the development sites and with 31 pre-cooperative groups (PCGs) in the two value chains. Four communes will not be included in hydro-agricultural development: Rugombo, Buganda, Mpanda and Gihanga.
8. The targeted households are generally characterized by: (i) inadequate access to production factors – land and agricultural inputs – and hence low productivity; (ii) poor access to financial services; (iii) limited market access; (iv) inadequate access to health care and nutritional education; and (v) very limited equipment.
9. The programme will directly target 11,000¹ households under hydro-agricultural development activities on marshland and plains, 11,000 households for labour-intensive works, 3,500 households for the community cattle solidarity chain (CCSC), 400 for livestock fattening, 930 households for the community swine solidarity chain and 15,500 additional households for services to be developed by rice PCGs and milk collection centres. The total number of beneficiaries will be at least 225,000 people, 30 per cent of them young people, including young war orphans. Additional jobs will be created at husking units and mini rice mills.

B. Programme development objectives

10. The programme is intended to strengthen food security and rural development in the natural regions of Imbo and Moso. It will contribute to: (i) reinforcing hydro-agricultural infrastructure in marshland and plains and opening up access to production areas; (ii) developing and organizing the rice and dairy value chains; (iii) supporting the diversification of production and improving nutritional conditions; and (iv) building institutional capacity among agricultural development actors in connection with the value chains targeted.

¹ Given the programme's integrated approach, some of the beneficiaries of hydro-agricultural development will also benefit from the CCSC and the community swine solidarity chain. Two thirds of the beneficiaries of marshland and plain development will also benefit from services provided to cooperatives.

C. Components/outcomes

11. The programme is structured in three components: (i) hydro-agricultural infrastructure development and improved access; (ii) value chain development and organization; and (iii) coordination and institutional capacity-building.
12. **Component 1: Hydro-agricultural infrastructure development and improved access.** This component will develop rice-growing perimeters in marshland in Moso and plains in Imbo, and will improve access to agricultural production areas by rehabilitating and building rural tracks. Activities are structured in two subcomponents: (i) hydro-agricultural development, comprising the development of 1,470 hectares of marshland in Moso, rehabilitating and expanding the rice-growing irrigated perimeter of Rukaramu over 1,000 hectares in Imbo, and building management capacity among hydro-agricultural infrastructure users; and (ii) opening up access to production hubs, involving rehabilitating 100 km of existing tracks and building an additional 155 km of new tracks to facilitate or create access to marshland and plains developed and to ensure servicing of agricultural markets and dairy production areas.
13. **Component 2: Value chain development.** The objective is to strengthen actions in support of production and value addition, mainly for rice and dairy products, by integrating them within a complete value chain. The programme will facilitate the creation and organization of functional and sustainable value chains integrating the interests of all actors, in particular farmer-breeders. The proposed interventions are structured in three subcomponents: (i) rice value chain development, supporting rice production, value addition and capacity-building for actors: creation of 300 farmers field schools, 125 facilitators, capacity-building for 9,000 producers and support for 22 PCGs in rice processing and marketing; (ii) dairy value chain development, supporting production by distributing 2,625 heifers through the CCSC, value addition by equipping nine PCGs with newly built milk collection centres and sales outlet equipment, and management and technical capacity-building for value chain actors and setup of consultative platforms; and (iii) support for diversification to develop alternative income sources for the target group by targeting promising value chains (community swine solidarity chain) and contributing to the creation of 14 community-based apprenticeship and nutritional rehabilitation venues, as well as market gardens at schools to improve nutrition.
14. **Component 3: Coordination and capacity-building.** Coordination of PNSADR-IM will be structured as a first phase towards the programme approach under development for IFAD's portfolio. General coordination and administrative, fiduciary and procurement functions will be centralized in Bujumbura. Technical functions will be decentralized to facilitate implementation and close monitoring of activities. Consequently, PNSADR-IM will be implemented by means of central coordination set up in Bujumbura within the programme facilitation and coordination unit (PFCU). Technical implementation and monitoring will be decentralized to two regional coordination units, one in Moso and the other in Imbo, to be financed over the long term on a cost sharing basis with other IFAD-supported or managed projects in accordance with the procedures manual.

III. Programme implementation

A. Approach

15. The programme will be implemented in accordance with principles that build upon the enabling conditions put in place by the programme for sustainable development of the value chains concerned. These principles, which are consistent with those of the National Agricultural Investment Plan (PNIA) and the relevant sector strategies, include: (i) a value chain approach; (ii) participation by all local stakeholders; (iii) accountability of the agricultural profession for production and value addition; (iv) partnerships with public and private sectors; and (v) strengthening government

organizations in their oversight function. Planned investments to benefit PCGs will be demand-driven, based on their business plans and with their contribution. Actions to implement PNSADR-IM will complement interventions by other IFAD-funded projects, both thematically and geographically. Although other IFAD projects operate in remote mid- to high-altitude areas and target smallholders with limited land and water resources, PNSADR-IM will be implemented in low-altitude areas and plains with high agricultural development potential in the form of fertile soil and water resources, and market access to facilitate commercialization and input provisioning. Complementarity with previous IFAD operations will be prioritized to consolidate investments and integrate operations under a single programme, particularly in the provinces of Imbo and Moso where IFAD had been active previously in Bubanza, Bujumbura, Cibitoke and Ruyigi under the Transitional Programme of Post-Conflict Reconstruction (PTRPC), the Value Chain Development Programme (PRODEFI) and the Agricultural Intensification and Value-enhancing Support Project (PAIVA-B). Complementarities will also be sought at the commune level, particularly in the PTRPC area in the provinces of Ruyigi and Bujumbura rural.

B. Organizational framework

16. The Ministry of Agriculture and Livestock (MINAGRIE), in its capacity as project owner, will set up a strategic guidance committee and a technical steering committee. The strategic guidance committee will provide overall guidance on programme steering and coordination and will be made up of representatives from the Ministries of Finance, Planning, Agriculture and Environment, chaired by MINAGRIE. It will keep the Government informed on programme implementation and general administration. This committee will meet at programme start-up, at midterm and upon completion.
17. The technical steering committee will be responsible for verifying on a regular basis that PNSADR-IM is making progress towards the objectives set and will suggest reorientation if necessary. It will oversee progress under the programme and will ensure that the objectives are met and that the intervention strategy is followed by means of the following tasks: (i) approval of annual workplans and budgets (AWPBs); (ii) approval of annual implementation reports; (iii) review and approval of audit reports; (iv) verification that recommendations by supervision and audit missions are being implemented; and (v) assurance that the programme and its AWP/Bs are in compliance with strategies, policies and projects under way.²

C. Planning, monitoring and evaluation, and learning and knowledge management

18. PNSADR-IM will be implemented on the basis of an AWP/B submitted to the strategic guidance committee for review and approval and then sent to IFAD for non objection. A flexible approach will be adopted to enable the AWP/B to be revised as necessary during the course of the fiscal year. The AWP/B will be consolidated by the PFCU on the basis of regional proposals prepared in close collaboration with the provincial directorates of agriculture and livestock (DPAEs) and the communal councils concerned within the governorate.
19. Monitoring and evaluation (M&E). The programme will set up a participatory M&E system that conforms to the guidelines of IFAD's Results and Impact Management System (RIMS). This system will ensure dissemination of information on implementation by generating dashboards, semiannual reports, annual M&E reports and financial monitoring reports.
20. M&E will be based on: (i) ongoing internal monitoring based on monitoring reports from farmer organizations and operators concerned; (ii) ongoing monitoring based on annual self-evaluation workshops to take stock of programme achievements, and to discuss problems encountered and proposed solutions, as well as

² See also appendix 5 on institutional and implementation arrangements.

programming of activities; (iii) supervision missions mandated by IFAD and MINAGRIE; (iv) external evaluations, specifically baseline surveys at start-up, midterm and completion; and (v) a midterm review and a completion report.

21. Knowledge management. Knowledge under the programme will be acquired by means of: (i) the M&E system generating information on the basis of data collected by the programme; (ii) local implementation actors – beneficiary communities, communal and provincial technicians – in the context of a learning by doing process; and (iii) project-to-project exchanges.

D. Financial management, procurement and governance

22. The programme funds will be managed in accordance with prevailing procedures in the Republic of Burundi and IFAD's financial and administrative procedures for projects. The administrative and financial management procedures will be set forth in the beneficiary letter and in the administrative, financial and accounting management manual for PNSADR-IM. The PFCU will be tasked with financial management of the programme and will have autonomy in this regard.
23. For goods, services and works to be implemented subject to seasonality, IFAD procurement procedures will apply. In scenarios other than these, national procurement procedures will apply. A procurement plan stipulating procurement methods, estimated costs, schedules, etc. will be prepared each year on the basis of the AWP/B. The procurement process will be carried out by a procurement officer recruited on a competitive basis and located within the PFCU. The procurement officer will be responsible for conducting all procurement and contracting operations in collaboration with staff responsible for the components and tasked with preparing technical specifications.

E. Supervision

24. The programme will be supervised jointly by IFAD and the Government of Burundi by means of two missions each year, in addition to implementation support missions as activities unfold. In addition, four management control missions or quarterly audits will be held each year. Each supervision mission will review the programme progress compared to projected results. The missions will review partnership building with oversight agencies at the central level and with DPAEs and the agricultural private sector. A midterm review will be conducted jointly by IFAD and the Government at the end of year three.
25. During year one, the supervision and implementation support mission will focus on the following issues: (i) training for central and regional programme staff, implementation support structures and operators in national procedures and IFAD guidelines on financial management, procurement, M&E, poverty targeting and mainstreaming gender parity; (ii) validation of the implementation model outlined in appendix 11 of the design report; (iii) support for conducting baseline surveys; and (iv) setting semiannual performance objectives for the coordination team and evaluation of their performance after six months and one year.

IV. Programme cost, financing, benefits

A. Programme cost

26. The total cost of the programme over six years, including contingencies of 9 per cent of base costs, is US\$57.9 million (FBU 112.6 billion). Total investment costs are US\$ 51.8 million, or 89 per cent of total cost. Recurring costs are estimated at US\$6.1 million, or 11 per cent of total cost. The foreign exchange portion is estimated at 21.9 per cent, for an amount of US\$12.7 million. Taxes represent 10.2 per cent of total cost at US\$5.9 million. Cost per beneficiary household is estimated at about US\$1,040 on all programme financing. Table 1 provides an overview of costs by component.

Table 1
Programme cost by component and by financier

	<i>(Thousands of FBU)</i>						<i>(Thousands of US\$)</i>					
	<i>Government</i>	<i>IFAD</i>	<i>OPEC Fund</i>	<i>Global Agriculture and Food Security Programme</i>	<i>Beneficiaries</i>	<i>Total</i>	<i>Government</i>	<i>IFAD</i>	<i>OPEC Fund</i>	<i>Global Agriculture and Food Security Programme</i>	<i>Beneficiaries</i>	<i>Total</i>
	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>
1. Hydro-agricultural infrastructure development and improved access												
1.1 Hydro-agricultural development	3 562 594	-	21 976 859	-	-	25 539 453	1 836	-	11 220	-	-	13 056
1.2 Improved access to production hubs	3 898 506	-	16 591 873	4 835 121	-	25 325 500	2 019	-	8 574	2 498	-	13 091
Subtotal	7 461 100	-	38 568 732	4 835 121	-	50 864 953	3 855	-	19 794	2 498	-	26 147
2. Value chain development												
2.1 Rice value chain development	948 671	1 600 000	-	13 154 085	190 192	15 892 948	488	1 000	-	6 808	97	8 393
2.2 Dairy products value chain development	1 806 903	-	-	18 450 807	784 521	21 042 231	923	-	-	9 350	409	10 683
2.3 Support for diversification	35 048	-	-	2 644 121	-	2 679 169	19	-	-	1 378	-	1 397
Subtotal	2 790 623	1 600 000	-	34 249 013	974 713	39 614 348	1 430	1 000	-	17 536	506	20 473
3. Coordination and institutional capacity-building												
3.1 Coordination and management	1 626 306	-	-	14 972 144	-	16 598 451	853	-	-	7 543	-	8 396
3.2 Institutional capacity-building	836 496	-	-	4 692 314	-	5 528 809	429	-	-	2 446	-	2 875
Subtotal	2 462 802	-	-	19 664 458	-	22 127 260	1 282	-	-	9 989	-	11 271
Total	12 714 525	1 600 000	38 568 732	58 748 592	974 713	112 606 561	6 567	1 000	19 794	30 023	506	57 891

9

Table 2
Programme cost by expenditure category and financier

	(Thousands of FBU)						(Thousands of US\$)					
	Government	IFAD	OPEC Fund	Global Agriculture and Food Security Programme	Beneficiaries	Total	Government	IFAD	OPEC Fund	Global Agriculture and Food Security Programme	Beneficiaries	Total
	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount	Amount
I. Investment costs												
A. Training	-	-	1 730 540	15 683 921	-	17 414 461	-	-	822	7 932	-	8 754
B. Workshops	-	-	758 169	754 175	-	1 512 344	-	-	360	395	-	755
C. Studies	566 009	-	1 936 160	887 104	-	3 389 273	339	-	1 164	529	-	2 033
D. Vehicles	533 536	-	-	1 600 608	-	2 134 144	319	-	-	956	-	1 274
E. Equipment	745 397	-	20 495	3 619 988	77 573	4 463 453	388	-	10	1 888	40	2 326
F. Civil/rural engineering	7 870 610	-	30 708 474	7 653 176	897 139	47 129 400	4 029	-	15 698	3 932	466	24 125
G. Subsidies	-	-	-	1 091 475	-	1 091 475	-	-	-	585	-	585
H. Technical assistance												
National technical assistance	1 319 454	-	112 125	6 469 342	-	7 900 921	657	-	60	3 216	-	3 934
International technical assistance	-	-	3 302 769	2 520 535	-	5 823 303	-	-	1 681	1 280	-	2 961
Subtotal	1 319 454	-	3 414 893	8 989 877	-	13 724 224	657	-	1 741	4 496	-	6 894
I. Agricultural inputs	0	1 600 000	-	7 780 099	-	9 380 099	0	1 000	-	4 040	-	5 040
Total investment cost	11 035 005	1 600 000	38 568 732	48 060 424	974 713	100 238 873	5 732	1 000	19 794	24 753	506	51 786
II. Recurring costs												
A. Salaries and benefits	743 578	-	-	9 491 719	-	10 235 298	369	-	-	4 679	-	5 047
B. Operating and maintenance	935 942	-	-	1 196 449	-	2 132 391	467	-	-	591	-	1 057
Total recurring costs	1 679 520	-	-	10 688 168	-	12 367 688	835	-	-	5 269	-	6 105
Total	12 714 525	1 600 000	38 568 732	58 748 592	974 713	112 606 561	6 567	1 000	19 794	30 023	506	57 891

B. Programme financing

27. IFAD will fund 2 per cent of the total cost of the programme in the form of a grant for US\$1.0 million. The contribution of the Government will be US\$6.5 million, or 11 per cent of total cost. The contribution of the Global Agriculture and Food Security Programme is estimated at approximately US\$30.0 million, or 52 per cent of total cost, in the form of a grant. The contribution of the OPEC Fund is estimated at about US\$20.0 million, or 34 per cent of total cost, in the form of a loan. The contribution of beneficiaries, estimated at US\$0.5 million, or 1 per cent of total cost, will provide support for investment in cooperatives.

C. Summary benefit and economic analysis

28. The main benefits of the programme are as follows: (i) development and rehabilitation of 2,470 hectares of marshland and plains will increase rice production to close to 5,000 tonnes/year by the end of the programme; (ii) following development of service tracks and rural tracks, the quantity of rice processed or marketed will rise by at least 2,500 to 3,000 tonnes/year; and (iii) the distribution of dairy cows and heifers will increase the quantity of milk for self-consumption by 17,500 litres/year and the quantity processed or marketed will be 17,500 litres/year by the end of the programme. The economic internal rate of return, at 16.3 per cent, is deemed satisfactory for an integrated agricultural development programme in marginal areas with issues around land and infrastructure protection.

D. Sustainability

29. The programme interventions will ensure that activities are grounded in existing systems and that enabling conditions are created for the long-term sustainability of achievements, and will guarantee sustainable management of investments. Accordingly, the programme is positioned as an instrument to facilitate the emergence and sustainable development of a value chain approach in the natural regions of Imbo and Moso.

E. Risk identification and mitigation

30. The main programme risks and mitigation measures to address them are as follows: (i) the persistence of pockets of insecurity, which calls for deploying programme activities based on the security situation; (ii) partiality in targeting beneficiaries, imposed by the habitual use of the watershed approach in IFAD projects, which calls for adapting targeting criteria to the context of plains and marshland; (iii) weak implementation capacities, to be mitigated by providing international technical assistance; and (iv) weak capacities and a limited number of service providers, to be mitigated by results-based selection and remuneration.

V. Corporate considerations

A. Compliance with IFAD policies

31. PNSADR-IM is fully aligned with the IFAD Strategic Framework 2011-2015 main thrusts, as follows: "A natural resource and economic asset base for poor rural women and men that is more resilient to climate change, environmental degradation and market transformation; Access for poor rural women and men to services to reduce poverty, improve nutrition, raise incomes and build resilience in a changing environment; Poor rural women and men and their organizations able to manage profitable, sustainable and resilient farm and non-farm enterprises or take advantage of decent work opportunities; and Enabling institutional and policy environments to support agricultural production and the full range of related non-farm activities."
32. Support will be provided to strengthen the national extension system, the capacities of national experts in rural engineering, and the M&E system at the Ministry of Agriculture, DPAEs, and technicians at the commune and colline levels.

33. The PNSADR-IM strategy consists of prioritizing job creation along both value chains to be developed and structured, in marshland maintenance brigades and milk collection, and targeting 30 per cent of young people, including young war orphans, mainly in agricultural intensification, swine fattening and repopulation, and income-generating activities to promote young people's empowerment.
34. PNSADR-IM is aligned with IFAD's policy on rural finance in that it prioritizes access to microfinancing, in the first instance, for input supply through PCGs and purchases of small-scale processing equipment such as small-scale husking equipment.
35. PNSADR-IM is aligned with IFAD's policy on targeting as follows: (i) in marshland and plains areas, it targets farmers with land of 10 to 20 ares who will benefit from hydro-agricultural development, intensification of agricultural production, and processing and marketing activities; and (ii) in areas upstream of marshland in watersheds, it targets farmers with 0.5 hectare to 1 hectare in the case of CCSCs and those with less than 0.5 ha for temporary job opportunities in watershed development works, swine breeding, where applicable, and support under subcomponent 2.3 for value chain diversification.
36. In implementing its activities, PNSADR-IM has set a target of 50 per cent women. Women heads of household will be targeted in the same way as male heads of household and will benefit from the same support: training in farming or livestock breeding, and material support in the form of inputs, animals, etc. This material support will contribute to women's empowerment.
37. PNSADR-IM calls for supporting producers to help them resolve existing and future conflicts on land tenure, following the paralegal approach developed within the framework of PTRPC.

B. Alignment and harmonization

38. Component 1 of PNSADR-IM refers to programme 1 of PNIA, which was adopted in 2012, on sustainably increasing food production and food security, component 2 to programme 3 on developing value chains and agribusiness, and components 1 and 2, by virtue of support provided to MUAs and PCGs, to the programme on professionalizing producers and promoting innovation.

C. Innovation and scaling up

39. The main innovation under PNSADR-IM lies in adapting the intervention strategy followed by IFAD-funded projects and implemented in mid- to high-altitude areas, which consists of planning complementary activities in upstream and downstream areas. PNSADR-IM will be implemented in low-altitude areas with high potential, where it is not possible to develop or protect watersheds, because they are very distant from the marshland and plains to be developed, and there are no direct relations between watershed operators and operators on marshland and plains. The targeting strategy will need to be adapted to the types of operations in existence in these low-altitude areas, which differ from the types of operations in mid- to high-altitude areas. Also the development of stabling for dairy cattle breeding on the plains is an innovation in itself, along the lines of what was done under PTRPC.
40. In view of the country programme restructuring now under way, geographical and thematic complementarities with projects in implementation – PRODEFI and the Project to Accelerate Achievement of the Millennium Development Goals (PROPA-O) – or closed – PTRPC – have been assigned priority. Activities planned under PNSADR-IM extend to other areas than those already carried out in the context of these projects, specifically those under component 1 (infrastructure) and component 2 (value chain development). Indeed, activities relating to rice and milk production and processing, and hydro-agricultural development, are already being carried out under PRODEFI, PAIVA-B and PROPAO, and were carried out under PTRPC as well. Expanding and reinforcing activities calling for high levels of

investment will be consolidated in formulating future projects, while the expansion of activities with low levels of investment such as intensive rice growing will take place without additional financing, in areas where conditions for input supply, processing and market access already exist.

D. Policy engagement

41. PNSADR-IM calls for setting up consultative platforms for each of the value chains targeted. These consultative platforms will be organized at the provincial and regional levels before becoming national platforms. The platforms will play a role in protecting local production, specifically by enforcing agreements on imports of rice and milk powder.

VI. Legal instruments and authority

42. A financing agreement between the Republic of Burundi and IFAD will constitute the legal instrument for extending the proposed financing to the recipient. A copy of the negotiated financing agreement is attached as an annex.
43. The Republic of Burundi is empowered under its laws to receive financing from IFAD and the Global Agriculture and Food Security Programme.
44. I am satisfied that the proposed financing will comply with the Agreement Establishing IFAD and the Policies and Criteria for IFAD Financing.

VII. Recommendation

45. I recommend that the Executive Board approve the proposed financing in terms of the following resolution:

RESOLVED: that the Fund shall provide a grant to the Republic of Burundi in an amount equivalent to one million United States dollars (US\$1,000,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

RESOLVED FURTHER: that the Fund shall provide a grant to the Republic of Burundi from the supplementary funds of the Global Agriculture and Food Security Programme in an amount equivalent to thirty million United States dollars (US\$30,000,000), and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

Kanayo F. Nwanze
President

Accord de financement négocié:

"Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso"

(Négociations conclues le 9 septembre 2014)

Numéro du don: COFIN-GAF-____-BI

Numéro du don: DSF

Nom du Programme: Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso ("PNSADR-IM") ("le Programme")

Le Fonds international de développement agricole ("le Fonds" ou "le FIDA")

et

La République du Burundi ("le Bénéficiaire")

(désigné individuellement par "la Partie" et collectivement par "les Parties")

conviennent par les présentes de ce qui suit:

ATTENDU que le Fonds a consenti à accorder au Bénéficiaire, un don provenant de ses propres ressources pour contribuer au financement du Programme, décrit en annexe1 du présent Accord;

ATTENDU que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, à titre de fiduciaire du fonds fiduciaire pour le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ("GAFSP"), et le FIDA ont conclu un accord en date du 4 novembre 2010 ("l'Accord de transfert") pour l'engagement et le transfert des ressources provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP;

ATTENDU qu'au terme de l'Accord de transfert, le FIDA peut solliciter des demandes d'allocation de ressources provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP, pour financer des projets, conformément à ses politiques et procédures;

ATTENDU que par une lettre d'engagement en date du 23 mai 2012 ("Lettre d'engagement"), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, à titre de fiduciaire du fonds fiduciaire pour le GAFSP, a consenti de transférer au FIDA, des ressources provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP pour contribuer au financement du PNSADR-IM;

ATTENDU que le Bénéficiaire a exprimé son accord pour recevoir les ressources provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP pour contribuer au financement du PNSADR-IM et que le Fonds a accepté de transférer ces fonds au Bénéficiaire;

ATTENDU que le Bénéficiaire entend solliciter auprès de l'OFID et d'autres bailleurs de fonds, un co-financement pour contribuer au financement du PNSADR-IM; et

ATTENDU que sur la base de ce qui précède, le Fonds a accepté d'accorder un don au Bénéficiaire conformément aux modalités et conditions établies dans le présent Accord.

Section A

1. Le présent Accord comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du Programme et les dispositions relatives à l'exécution (annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (annexe 2) et les clauses particulières (annexe 3).
2. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, et leurs éventuelles modifications postérieures ("les Conditions générales") sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent Accord. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions générales ont la signification qui y est indiquée.

Section B

1. Le montant total du don est de trente et un millions dollars des États-Unis (31 000 000 USD). Ce montant comprend un don FIDA de un million dollars des États-Unis (1 000 000 USD) et un don provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP de trente millions dollars des États-Unis (30 000 000 USD). Le financement mis à disposition dans le cadre du présent Programme ne peut pas être utilisé pour le paiement de taxes ou d'impôts.
2. L'exercice financier débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.
3. Deux comptes désignés libellés en dollars des États-Unis (USD), c'est-à-dire un Compte désigné du don FIDA et un Compte désigné du don GAFSP, seront ouverts au nom du Programme auprès de la Banque de la République du Burundi, pour recevoir les ressources provenant du don FIDA et du don GAFSP respectivement.
4. Deux comptes opérationnels libellés en franc burundais ("FBU") seront ouverts au nom du Programme auprès de la Banque de la République du Burundi ou d'une autre institution financière au Burundi ayant l'agrément du Fonds, pour les opérations relatives au Programme. Ces comptes opérationnels recevront des ressources provenant du Compte désigné du don FIDA et du Compte désigné du don GAFSP respectivement.
5. Un compte de fonds de contrepartie libellé en franc burundais (FBU) est ouvert au nom du Programme auprès de la Banque de la République du Burundi.
6. La contribution du Bénéficiaire au financement du Programme est estimée à la somme en FBU équivalente à six millions cinq cent mille dollars des États-Unis (6 500 000 USD). Ce montant représente:
 - a) l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services qui seront pris en charge par le Bénéficiaire au moyen d'exonération;
 - b) la contribution du Bénéficiaire sous forme de fonds de contrepartie, aux taxes grevant les petites dépenses et à celles pour lesquelles l'exonération est impossible. À cet effet, le Bénéficiaire mettra à la disposition du Programme, une somme en FBU pour couvrir les besoins de la première année du Programme. Par la suite, le Bénéficiaire reconstituera annuellement le compte de fonds de contrepartie en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA relatif à l'année du Programme considérée. Le Programme sera inscrit au Budget Général de l'État; et
 - c) la contribution du Bénéficiaire aux activités du Programme et notamment la prise en charge de coûts récurrents de fonctionnement et d'entretien des véhicules et le coût de location des bureaux.

Section C

1. L'Agent principal du Programme est le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAGRIE) du Bénéficiaire.
2. La date d'achèvement du Programme est fixée au sixième anniversaire de la date d'entrée en vigueur du présent Accord.

Section D

Le Fonds assure l'administration du don et la supervision du Programme.

Section E

1. Les éléments suivants constituent des motifs supplémentaires de suspension du présent accord:
 - a) Le manuel de gestion administrative, financière et comptable du Programme, ou l'une de ses dispositions, a été suspendu, résilié en tout ou partie, a fait l'objet d'une renonciation ou de toute autre modification sans le consentement préalable du Fonds, et le Fonds considère que ces événements ont eu ou auront, vraisemblablement, un effet préjudiciable grave sur le Programme.
 - b) Tout membre du personnel clé du Programme, c'est-à-dire le Coordonnateur national, le Responsable administratif et financier, le Responsable du suivi-évaluation et le Responsable de passation de marchés, ait été retiré du Programme sans l'assentiment du Fonds.
2. Les éléments suivants constituent des conditions préalables additionnelles aux retraits des fonds des dons:
 - a) Le Comité stratégique d'orientation, le Comité technique de pilotage, l'Unité de facilitation et de coordination du Programme et les Unités de facilitation et de coordination régionales ont été établies par décision du gouvernement;
 - b) Le personnel clé du Programme a été recruté conformément aux dispositions du présent Accord;
 - c) Le manuel d'exécution et le manuel de gestion administrative, financière et comptable ont été validés conformément aux dispositions du présent Accord; et
 - d) les ressources provenant du fonds fiduciaire pour le GAFSP ont été reçues par le Fonds, conformément à la Lettre d'engagement, aux fins du financement du Programme.
3. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l'adresse figurent ci-dessous:

Pour le Bénéficiaire:
Son Excellence

Mme. la Ministre de l'Agriculture
et de l'Élevage de la République
du Burundi
Ministère de l'Agriculture et de
L'Élevage
B.P. 1850
Bujumbura, Burundi

Pour le FIDA:

Le Président
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome, Italie

Le présent Accord, en date du _____, a été établi en langue française en six (6) exemplaires originaux, trois (3) pour le Fonds et trois (3) pour le Bénéficiaire.

REPUBLIQUE DU BURUNDI

[Représentant autorisé]

FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Kanayo F. Nwanze
Président

Annexe 1

Description du Programme et dispositions relatives à l'exécution

1. *Population cible.* Le principal groupe cible du programme est constitué de petits producteurs, agri-éleveurs et promoteurs ruraux d'initiatives économiques exerçant leurs activités en amont, au sein et en aval des filières riz et lait. Les ménages ciblés sont caractérisés par: i) un accès insuffisant aux facteurs de production (terre, intrants agricoles), d'où une faible productivité; ii) un faible accès aux services financiers; iii) un accès limité au marché; iv) un accès insuffisant aux soins de santé et à l'éducation nutritionnelle; et v) un niveau d'équipement très limité. Le nombre total de bénéficiaires sera de 225 000 personnes au moins, dont 30% de jeunes.

2. *Zone du Programme.* Le Programme interviendra dans les régions naturelles de l'Imbo et du Moso, qui couvrent 23% de la superficie du pays. Dans ces deux régions, le Programme interviendra dans cinq provinces: Ruyigi et Rutana (dans le Moso) et Cibitoke, Bujumbura et Bubanza (dans l'Imbo). Au sein de ces provinces, la zone d'intervention, qui couvre neuf communes, sera concentrée sur les bassins de production présentant des caractéristiques favorables pour les aménagements hydroagricoles et l'intensification de la production.

3. *Objectifs.* L'objectif général du Programme est de renforcer la sécurité alimentaire et le développement rural dans les régions naturelles de l'Imbo et du Moso. Le Programme contribuera: i) à renforcer les infrastructures hydroagricoles au niveau des marais et des plaines et à désenclaver les zones de production; ii) à développer et structurer les filières du riz et du lait; iii) à appuyer la diversification de la production et à améliorer la situation nutritionnelle; et iv) à renforcer les capacités institutionnelles des acteurs du développement agricole en relation avec les filières ciblées.

4. *Composantes.* Le Programme comprend les composantes suivantes:

4.1 Composante 1. Développement des infrastructures hydroagricoles et de désenclavement.

La composante vise à aménager des périmètres rizicoles dans les marais du Moso et la plaine de l'Imbo d'une part, et à désenclaver les zones de production agricole moyennant la réhabilitation et la réalisation de nouvelles pistes rurales d'autre part. La composante sera organisée en deux sous-composantes: 1) les aménagements hydroagricoles; et 2) le désenclavement des bassins de production.

4.1.1. Sous-composante 1: les aménagements hydroagricoles

La sous-composante prévoit la mise en œuvre des activités suivantes:

1. L'aménagement de 1 470 hectares de marais dans le Moso. Les activités proposées porteront sur: a) la réalisation des études techniques; b) le contrôle et la supervision des travaux d'aménagement; c) la réalisation des travaux d'aménagements des sites identifiés et étudiés; et d) la protection des périmètres aménagés par des travaux antiérosifs appropriés.
2. Réhabiliter et étendre le périmètre irrigué rizicole de Rukaramu sur 1 000 hectares dans l'Imbo. Les activités relatives à l'aménagement prévu dans l'Imbo concerneront: a) la réalisation des études techniques; b) le contrôle et la supervision des travaux et c) la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension du périmètre rizicole.

3. Renforcer les capacités de gestion des usagers des infrastructures hydroagricoles. Le renforcement des capacités des bénéficiaires se fera à travers:
 - a) des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation;
 - b) l'appui à l'organisation et à la structuration des Association des usagers des marais (AUM) et des Comité de développement communautaire (CDC) sur la base des principes et démarches en vigueur dans le Programme-pays du FIDA au Burundi;
 - c) un appui juridique aux acteurs sur les questions foncières qui consistera à: vulgariser le code foncier et le code de l'eau auprès des AUM, créer et organiser des associations de para-juristes, animer des séances mixtes (administration-proprétaires-locataires) pour des contrats de locations de parcelles rizicoles plus équitables dans les marais et dans les périmètres irrigués et organiser des sessions de formation mixtes sur la formalisation et l'exécution des contrats d'exploitations des marais domaniaux, la gestion des conflits et les droits des personnes et de la famille;
 - d) la formation des comités de suivi de travaux d'aménagement des marais et des BV;
 - e) la formation des jeunes et jeunes orphelins de guerre pour la maintenance des aménagements; et
 - f) la formation des relais techniques [Comité de développement communautaire (CDC), Comité communal de développement communautaire (CCDC), AUM, Brigade de maintenance de pistes (BMP)] pour assurer la pérennité des investissements.

4.1.2. Sous-composante 2: le désenclavement des bassins de production

Les activités de la sous-composante comprennent:

1. La réhabilitation de 100 kilomètres de pistes existantes. Les activités porteront sur: a) la réalisation des études techniques; b) le contrôle et la supervision des travaux; et c) la réalisation des travaux de réhabilitation des pistes identifiées et étudiées.
2. La réalisation de 155 km de nouvelles pistes rurales. Les activités porteront sur: a) la réalisation des études techniques; b) le contrôle et la supervision des travaux; et c) la réalisation des travaux de construction des pistes identifiées et étudiées.
3. Le renforcement des capacités des Brigades de maintenance des pistes (BMP). Ce volet vise la formation de la main d'œuvre potentielle des localités traversées, particulièrement les jeunes et, notamment les jeunes orphelins de guerre, pour l'entretien et la maintenance des pistes. Des modules de formation sur les techniques d'entretien des pistes seront dispensés aux membres des BMP. Le Programme fournira l'équipement de travail à ces groupements de jeunes, sous forme de kits de petits matériels de maintenance (pioches, pelles, brouettes, barres à mines, etc.).

4.2. Composante 2. Développement des filières

L'objectif de la composante est de renforcer les actions d'appui à la production et à la valorisation, principalement du riz et du lait, en les intégrant dans une chaîne complète de valeur. Le programme facilitera ainsi la mise en place et la structuration de filières fonctionnelles et durables, intégrant les intérêts de l'ensemble des acteurs, en particulier des agri-éleveurs. Les interventions proposées sont organisées en trois sous-composantes: 1) développement de la filière riz, 2) développement de la filière lait, et 3) Appui à la diversification et au renforcement de sécurité nutritionnelle.

4.2.1. Sous-composante 1: développement de la filière riz

Les activités de la sous-composante comprennent:

1. L' appui à la production du riz. Deux types d'activités sont proposés:
 - a) l'amélioration de l'accès des riziculteurs aux intrants agricoles par la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement en intrants afin de permettre aux producteurs, de disposer, en temps utile, d'intrants agricoles en quantité et en qualité suffisantes; et
 - b) le renforcement des capacités des producteurs et autres acteurs par la création de champs écoles fermiers (CEF).
2. L'appui à la valorisation du riz. Les interventions porteront sur:
 - a) la réduction des pertes après-récoltes par des formations dans les pratiques optimales concernant le séchage, le stockage des produits bruts ou transformés, l'acquisition de décortiqueuses, la construction d'autant d'aires de séchage couvertes (300 m² par GPC) et l'accès à des magasins de stockage;
 - b) l'amélioration de la qualité du riz décortiqué par l'acquisition ou la réhabilitation de petites décortiqueuses performantes, la mise en place de mini-rizeries de démonstration en matière production de riz de qualité, le financement des unités de décorticage de petite taille, etc.;
 - c) l'appui à la commercialisation et au rééquilibrage des marges ou de la valeur ajoutée entre acteurs par des modules de formation spécifiques sur les techniques commerciales, des études et prospection de marchés, des voyages d'études d'échanges, des foires et salons nationaux et régionaux, des ateliers, la préparation et diffusion de spots radio, etc.; et
3. Le renforcement des capacités des acteurs de la filière riz par: a) un appui institutionnel aux groupements pré-coopératifs (GPC), AUM, groupements de producteurs, éleveurs ou d'autres acteurs pour la transformation et la commercialisation du riz; b) un appui au développement des activités techniques et économiques des OP; et c) un appui à la constitution d'une plate-forme de concertation entre les acteurs de la filière.

4.2.2. Sous-composante 2: développement de la filière lait.

La sous-composante prévoit la mise en œuvre des activités suivantes:

1. L'appui à la production du lait par: a) le renforcement des capacités de production locale d'animaux améliorés, b) l'amélioration de la santé animale, c) l'extension des activités de multiplication de semences et de boutures

fourragères, (d) le renforcement de la chaîne de solidarité communautaire bovine (CSCB) à travers la distribution d'environ 2 625 génisses et (e) l'extension du système d'enregistrement.

2. L'appui à la valorisation par: a) l'équipement de GPC à travers la construction des centres de collecte de lait et l'équipement de comptoirs de vente; b) l'appui à la transformation du lait; et c) le renforcement de la commercialisation du lait et de ses dérivés à travers la facilitation de l'accès aux services financiers.
3. Le renforcement des capacités des acteurs de la filière lait par: a) un appui institutionnel aux GPC ou groupements d'éleveurs à adapter selon leur niveau de maturité; b) un appui au développement des activités techniques et économiques des GPC ou groupements d'éleveurs; et c) un appui pour la formation d'une plateforme de concertation entre les différents acteurs de la filière lait.

4.2.3. Sous-composante 3: appui à la diversification et au renforcement de sécurité nutritionnelle.

Cette sous-composante vise l'appui à la diversification afin de développer des sources alternatives de revenu au profit du groupe cible. Au terme de la sous-composante réalisera, les activités suivantes seront menées:

1. l'identification participative dans chacune des communes ciblées d'un nombre limité de filières porteuses aussi bien pour la production végétale que pour la production animale;
2. l'appui ciblé à certains maillons faibles de la chaîne de valeur d'un nombre limité de filières identifiées soit au niveau de l'approvisionnement en intrants (semences, boutures, etc.), la production, la conservation, la transformation et la commercialisation.
3. la mise en place de foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle à base communautaire (FARN);
4. la mise en place de jardins potagers dans les écoles et chez tous les bénéficiaires suivant le modèle déjà promu par les autres programmes/projets du FIDA; et
5. une action pilote pour promouvoir la consommation du lait local dans les cantines scolaires soutenues par le PAM ainsi que dans les centres de santé avec volet nutritionnel.

4.3. Composante 3: Coordination et renforcement des capacités institutionnelles.

4.3.1 Coordination. La coordination du PNSADR-IM sera structurée de manière à constituer une première étape vers l'approche programme en cours d'élaboration pour le portefeuille du FIDA. La coordination générale ainsi que les fonctions administratives, fiduciaires et de passation des marchés seront centralisées à Bujumbura. Quant aux fonctions techniques, elles seront décentralisées pour faciliter l'exécution et le suivi rapproché de l'exécution des activités au niveau de chaque Région. En conséquence, le Programme sera mis en œuvre par une coordination centrale établie à Bujumbura au sein de l'Unité de facilitation et de coordination du programme (UFCP). L'exécution et le suivi technique seront décentralisés dans chacune des deux régions d'intervention du Programme, à travers deux Unités de facilitation et de coordination régionales (UFCR), l'une dans le Moso et l'autre dans l'Imbo.

4.3.2 Renforcement des capacités institutionnelles. Les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du Programme vont renforcer les capacités des structures pérennes de l'administration du secteur de l'agriculture. Des appuis en termes d'assistance technique, de formation et de renforcement des capacités opérationnelles seront mis en œuvre durant le Programme dans une logique de transfert de compétences et de prise en charge progressive d'un point de vue technique et financier. A cette fin, le Programme renforcera les capacités opérationnelles des personnels des projets/programmes FIDA au Burundi, du MINAGRIE et des Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage (DPAE).

II. Dispositions relatives à l'exécution

5. Agent principal du Programme

Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAGRIE) en sa qualité d'Agent principal du Programme, assume l'entière responsabilité de l'exécution du Programme.

6. Comité stratégique d'orientation

Un Comité stratégique d'orientation (CSO) du Programme sera établi par décision du Gouvernement et sera composé des ministres en charge: des finances et de la planification, de l'agriculture et de l'élevage, de la bonne gouvernance, du genre, du développement communal, de la décentralisation, de l'environnement et de l'emploi. Le CSO sera présidé par le MINAGRIE et se réunira au démarrage, à mi-parcours et à l'achèvement du Programme. Le CSO sera responsable des orientations générales concernant le pilotage et la coordination du Programme. Le CSO informera le Gouvernement du Bénéficiaire sur la mise en œuvre du Programme et son administration générale.

7. Comité technique de pilotage

Un Comité technique de pilotage (CTP) sera établi par ordonnance du MINAGRIE et sera composé des ministres cités au paragraphe 6, du Coordinateur du Programme, des Gouverneurs des provinces de la zone d'intervention et d'un représentant des ONGs prestataires. Le CTP sera présidé par le Directeur Général de la Mobilisation pour l'auto-développement et la vulgarisation agricole et se réunira quatre (4) fois par an. Le CTP sera chargé de vérifier régulièrement que le Programme progresse au regard des objectifs visés et proposera le cas échéant une réorientation. Le CTP supervisera l'état d'avancement du Programme et veillera à la concrétisation de ses objectifs et au respect de sa stratégie d'intervention à travers les tâches suivantes: i) approbation des plans de travail et budgets annuels (PTBA); ii) approbation des rapports annuels d'exécution; iii) examen et approbation des rapports d'audit; iv) vérification de l'application des recommandations issues des missions de supervision et d'audit; et v) garantie de la cohérence du Programme et de ses PTBA avec les stratégies, politiques et projets en cours.

8. Unité de facilitation et de coordination du programme

8.1 *Établissement.* Une Unité de facilitation et de coordination du programme (UFCP) sera établi par ordonnance du MINAGRIE. L'UFCP disposera de l'autonomie de gestion et sera établie à Bujumbura.

8.2 *Responsabilités.* L'UFCP sera chargée de la mise en œuvre et de la gestion opérationnelle du Programme, de la gestion des ressources et patrimoine du Programme, de la gestion du personnel du Programme et de la gestion des contrats de partenariat et

d'exécution. L'UFCP organisera les missions de supervision et de revue, veillera aux relations avec les autres projets/programme du portefeuille FIDA au Burundi et assurera les relations avec l'Agent principal du Programme et le FIDA. L'UFCP aura comme principales tâches: i) la coordination de sa programmation budgétaire notamment l'élaboration du Programme de travail annuel et du budget (PTBA) et le suivi-évaluation des activités des PTBA; ii) la préparation, en concertation avec les services techniques concernés, des dossiers d'appel d'offres des travaux, des fournitures et des services et la passation des marchés; iii) le suivi technique et budgétaire des activités et des résultats; iv) la préparation des rapports trimestriels et annuels d'activités; v) la coordination des actions transversales du Programme (formation, études, missions, etc.); vi) l'organisation de la circulation de l'information entre les différents partenaires concernés (services techniques, opérateurs privés, société civile, etc.); vii) l'assistance, l'appui technique, le suivi des deux Unités de facilitation et coordination régionales du Programme dans la mise en œuvre des différentes activités; viii) le contrôle de la qualité des réalisations et de la performance des prestataires de service (opérateurs, acteurs privés, fédérations de producteurs), ix) le suivi de la mise en œuvre des orientations instruites par le CSO et le CTP et la mise en cohérence et la coordination avec les autres projets/programmes financés par le FIDA.

8.3 *Composition.* L'UFCP sera organisée en deux départements, l'un technique et l'autre administratif et fiduciaire. L'UFCP sera chapeauté par un Coordinateur national et sera composée au niveau technique par: i) un chef de composante génie rural et ii) un chef de composante développement des filières. Au niveau administratif et fiduciaire, l'UFCP sera composée par: iii) un responsable administratif et financier (RAF), iv) un adjoint, v) un comptable, vi) un assistant comptable, vii) un responsable en suivi-évaluation, viii) un responsable en passation de marché, ix) un adjoint en passation de marchés, et x) du personnel d'appui.

9. Unité de facilitation et coordination régionale

9.1 *Établissement et composition.* Une Unité de facilitation et de coordination régionale du programme (UFCR) sera établie par ordonnance du MINAGRIE dans chacune des deux régions d'intervention du Programme. Chaque UFCR sera composée de: i) un Coordinateur régional, ii) un agronome, iii) un spécialiste en OP et Coopératives, iv) un spécialiste en élevage, v) un spécialiste en infrastructures rurales, vi) un assistant en suivi-évaluation, et vii) du personnel d'appui.

9.2 *Responsabilités.* Les UFCR travailleront en collaboration avec les DPAAE, et seront placées sous la responsabilité hiérarchique de l'UFCP. Les UFCR assureront la mise en œuvre des activités régionales du Programme et auront pour responsabilités: i) la coordination du Programme à l'échelle régionale et les liens avec l'Administration déconcentrée et les collectivités territoriales; ii) l'évaluation des contrats de performance avec les prestataires de services locaux, iii) le suivi rapproché des activités mises en œuvre dans le cadre du Programme par les différents acteurs (OP, ONG, services publics déconcentrés, prestataires privés) et, iv) la préparation des dossiers d'appel d'offres pour la passation de petits marchés avec l'appui du responsable national de passation de marché.

10. Mise en œuvre

10.1. Le Programme, à travers le Coordinateur national de l'UFCP, sous-traitera l'exécution des activités du Programme à des prestataires de services relevant du secteur associatif, public et privé. Le Coordinateur national établira des cahiers de charges et signera des contrats de performances avec les prestataires de service en précisant les activités à mener, les résultats attendus, les obligations et les droits de chaque partie, les délais d'exécution, les échéances pour soumettre les rapports et les indicateurs de suivi-évaluation.

10.2. Les prestataires principaux seront les opérateurs privés (entreprises de travaux, bureaux d'études, consultants indépendants), les prestataires publics, les prestataires issus du mouvement associatif, soit les ONG et les associations locales.

11. Le manuel d'exécution du Programme et le manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme

11.1. *Préparation du manuel d'exécution du Programme.* L'Agent principal du Programme prépare un Manuel d'exécution du Programme lequel comprendra notamment, sans restreindre la portée générale:

1. les critères d'identification et de sélection des ouvrages et des aménagements;
2. la mise en place de mesures concrètes permettant d'assurer la transparence, la gouvernance, incluant les principes de bonne et efficace gestion du Programme, le suivi indépendant et la participation des bénéficiaires aux activités du Programme; et
3. les termes de référence du personnel technique de l'UFCP et des UFCR du Programme et des prestataires de service.

11.2. *Préparation du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme.* L'Agent principal du Programme prépare une première version du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme laquelle comprendra les modalités pour la passation des marchés et la gestion administrative, financière et comptable du Programme, y compris la répartition des coûts par bailleur de fonds et les termes de référence administratives du personnel financier de l'UFCP et des UFCR du Programme.

11.3. *Approbation.* L'Agent principal du Programme soumet la première version du manuel d'exécution et du manuel de procédures administratives, financière et comptables du Programme au CTP pour approbation. Une fois approuvée, l'Agent principal du Programme adresse cette première version des manuels au FIDA pour commentaires et approbation. Si le FIDA ne formule pas de commentaires dans les 30 jours qui suivent la réception, les manuels sont considérés comme approuvés.

12. Suivi et évaluation

12.1. *Suivi et évaluation.* Le Programme mettra en place un système de suivi-évaluation conforme au Système de gestion des résultats et de l'impact du Fonds ("SYGRI") et du GAFSP (évaluation de l'impact). Le système reposera sur l'étude de base de référence qui sera engagée dès la première année d'exécution du Programme. Le suivi-évaluation sera participatif et sera utilisé comme outil de gestion. Les rapports de suivi-évaluation semestriels seront envoyés au Fonds et des rapports annuels d'exécution technique et financière seront envoyés au CTP pour approbation avant d'être envoyés au Fonds. Les rapports constitueront un élément majeur pour certifier le travail des prestataires de service et de l'équipe du Programme, apprécier leurs performances et décider du renouvellement -ou non- de leurs contrats. Le système de suivi-évaluation collectera et analysera les informations nécessaires concernant:

1. les performances quantitatives et qualitatives;
2. le suivi de l'exécution sur le plan technique et financier des activités planifiées et la proposition rapide des modifications aux PTBA;

3. l'appréciation financière des coûts des investissements et de la participation des bénéficiaires; et
 4. la gestion des données et leur mise à jour.
13. Examen à mi-parcours

L'Agent principal du Programme et le FIDA procèdent conjointement à un examen de l'exécution du Programme au plus tard à la fin de la troisième année du Programme ("l'examen à mi-parcours"). L'Agent principal du Programme prépare les termes de référence de l'examen à mi-parcours qui sont soumis à l'approbation du FIDA. L'examen à mi-parcours appréciera, notamment, la réalisation des objectifs du Programme et les difficultés rencontrées, il recommandera, éventuellement, de réorienter la conception du Programme qui serait nécessaire pour atteindre lesdits objectifs et résoudre lesdites difficultés. Le Bénéficiaire s'assure que les recommandations formulées à l'issue de l'examen à mi-parcours sont mises en œuvre dans un délai raisonnable à la satisfaction du FIDA. Il est convenu et accepté que lesdites recommandations puissent entraîner la modification de l'Accord ou l'annulation du financement.

Annexe 2

Tableau d'affectation des fonds

1. *Affectation du produit du don.* a) Le tableau ci-dessous indique les catégories de dépenses admissibles à un financement sur le produit des dons ainsi que le montant des dons affectés à chaque catégorie et la répartition en pourcentage des dépenses à financer pour chacun des postes des différentes catégories:

Catégorie	Montant alloué au titre du don FIDA (exprimé en USD)	Montant alloué au titre du don GAFSP (exprimé en USD)	Pourcentage
1. Génie civil et rural		3 539 000	100% hors taxes et hors contribution du Bénéficiaire
2. Formation et ateliers		7 494 000	100%
3. Subventions		526 000	100%
4. Études et consultants		4 516 000	100% hors taxes
a) Études		476 000	
b) Consultants		4 040 000	
5. Équipement, matériels et intrants	900 000	6 195 000	100% hors taxes et hors contribution du Bénéficiaire
a) Équipement et matériels		1 699 000	
b) Intrants	900 000	3 636 000	
c) Véhicules		800 000	
6. Salaires, indemnités et coûts de fonctionnement		4 730 000	100% hors taxes
a) Salaires et indemnités		4 200 000	
b) Coûts de fonctionnement		530 000	
Non alloué	100 000	3 000 000	
Total	1 000 000	30 000 000	

b) Les termes utilisés dans le tableau ci-dessus se définissent comme suit:
 "Formation et ateliers" : désignent les dépenses éligibles relatives aux ateliers et aux voyages.

"Études et consultants": désignent les dépenses éligibles pour les coûts associés à l'assistance technique nationale et internationale.

"Coûts de fonctionnement": désignent les dépenses d'entretien et de fonctionnement et les consommables.

2. *Coûts de démarrage.* Les retraits effectués afin de couvrir les coûts de démarrage afférents aux catégories 3, 4, 10 et 11 encourus avant la satisfaction des conditions générales préalables aux retraits ne doivent pas dépasser un montant total équivalent à 250 000 USD.

Annexe 3

Clauses particulières

Conformément aux dispositions de la Section 12.01 a) xxiii) des Conditions générales, le Fonds peut suspendre, en totalité ou en partie, le droit du Bénéficiaire de solliciter des retraits des comptes de dons si le Bénéficiaire n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le Fonds a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Programme:

1. *Recrutement du personnel du Programme.* Le recrutement du personnel du Programme se fera de manière compétitive par voie d'appel à la candidature selon les procédures actuelles du Bénéficiaire, excluant toute discrimination. En fonction des termes de références et en accord entre le Bénéficiaire et le FIDA, le personnel clé du Programme, c'est-à-dire: le Coordonnateur national, le Responsable Administratif et financier, le Responsable de passation de marchés et le Responsable de suivi évaluation, pourra être recruté parmi le personnel clé des projets FIDA en cours de clôture au Burundi. Le recrutement du personnel du Programme, le renouvellement de leur contrat, et le cas échéant, la décision de rompre leur contrat, seront soumis à l'approbation préalable du Fonds. Un contrat initial d'un an renouvelable sera offert au personnel du Programme et tout renouvellement sera en fonction de la performance. Les contrats seront établis conformément à la législation en vigueur sur le territoire du Bénéficiaire. Le personnel du Programme sera soumis à des évaluations de performances organisées annuellement. Il pourra être mis fin à leur contrat en fonction des résultats de ces évaluations. Tout fonctionnaire recruté devra obtenir une mise en disponibilité sans solde de son employeur sur la durée du contrat, avant qu'un contrat ne lui soit proposé. Le recrutement et la gestion du personnel du Programme seront soumis aux procédures en vigueur sur le territoire du Bénéficiaire.

3. *Égalité.* Toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique ou religieuse ne sera pas admissible lors du recrutement du personnel du Programme, conformément aux lois en vigueur sur le territoire du Bénéficiaire. Cependant, le Bénéficiaire s'engage, à compétence égale, à privilégier les candidatures des femmes dans le cadre du Programme.

4. *Engagements particuliers.* Aucun paiement fait à une personne ou à une entité ne peut être admissible à un financement au titre des dons, si le fait de procéder à ce paiement constitue un détournement des ressources des dons à des personnes impliquées dans le terrorisme, y compris leurs agents, ou à des trafiquants de drogues.

Logical framework

Description du Projet	Indicateurs	Méthode/ source de vérification	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
<p>Impact: La Sécurité Alimentaire et le Revenu des Ménages Ruraux sont améliorés.</p> <p>Objectif de Développement : La Capacité de production et commercialisation des produits des filières Riz et Lait dans l'Imbo et le Moso sont renforcées</p>	1. Taux d'insécurité alimentaire dans les zones concernées par le projet baisse de 75% à 65% à l'horizon 2020 2. Taux d'insécurité alimentaire chez les jeunes et les femmes baisse d'au moins 10% 3. Revenu moyen des chefs de famille dans les sites du projet augmente d'au moins 30% 4. Taux de réduction du volume de l'aide alimentaire d'au moins 10% 5. Nombre d'emplois durables créés (N), incluant chez les jeunes (N) est d'au moins 50 000 emplois directs et indirects	Tableau de bord du programme, Rapports d'évaluation et rapports d'experts	Risques liés aux retards engendrés par la tenue d'élections. Adaptation des plans d'activités de démarrage au calendrier des élections afin d'éviter tout chevauchement.
Chaine de Résultats: Produits (Résultats de niveau 1) / Effets (résultats de niveau 2)			
Composante 1 : Renforcement des infrastructures hydroagricoles et de désenclavement			
Effet 1 : Les infrastructures hydroagricoles et de désenclavement sont renforcées	6. Proportion de marais dans les sites du projet ayant des dispositifs antiérosif passe de 80% à 100% 7. Proportion de Bassins Versants aménagés autour des marais ciblés de 100% 8. Nombre d'aménagements hydrauliques mis en place : 7 dont 6 dans le Moso et 1 dans l' Imbo	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Rapports d'activité Etudes d'impact Rapport d'achèvement	Dépendance d'autres projets en cours tels que construction/réhabilitation de barrages en cours ou de réseaux d'irrigation et limite du budget disponible. Planification d'études dans les sites à risque et recherche de financements complémentaires
Produit 1.1 : Aménagements Hydroagricoles sont développés et renforcés	9. Superficie de périmètres irrigués (Moso,) aménagés et réhabilités est augmentée de 1470ha (au moins) 10. Superficie de marais (Imbo) aménagés et réhabilités est augmentée d'au moins 1000 ha. 11. Au moins 11 000 exploitants bénéficient des interventions en infrastructures hydroagricoles.	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Rapports d'activité Etudes d'impact Rapport d'achèvement	<i>Non adhésion des populations locales. Mise en place d'un mécanisme de concertation et adoption de la planification participative. Faible capacité des prestataires (Bureau d'études, de contrôle) pour établir les études. Appui par un assistant technique pour l'élaboration des études et DAO, suivi des travaux.</i>
Produit 1.2 : Les zones de production sont désenclavées	Longueur de pistes réhabilitées et/ou créées atteint au moins 250 km	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	<i>Absence de fonds d'entretien des pistes au niveau des communes. Pluviométrie élevée entraînant une dégradation rapide des pistes. Spécifications techniques adaptées et mise en place de comité d'entretien de pistes</i>
Composante 2 : Développement des filières			
Effet 2: Les Filières ciblées sont développées	12. Au moins 2 filières sont partiellement organisées et fonctionnelles d'ici la fin du projet (Riz et Lait) 13. Augmentation du Taux annuel de la production des filières d'exportation de 10 % 14. Au moins 4 organisations laitières et rizicole sont fonctionnelles (au moins deux par filière) 16. Au moins 9 OP professionnelles recensées par filière	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	Faible accessibilité aux intrants et aux marchés du à un déficit infrastructurel localisé et faible pouvoir d'achat des producteurs. Prise en compte de travaux d'infrastructures de pistes et de désenclavement. Recherche de financements additionnels pour le désenclavement des bassins de production. Accès au financement grâce au partenariat avec IMF. Accès aux engrais subventionnés par le biais des coopératives
Produit 2.1: La filière Riz est développée	17. Proportion de ménages utilisant les techniques améliorées dont le SRI atteint au moins 50% des exploitants des marais 18. Nombre de bénéficiaires des crédits de campagne (octroyés à travers des organisations de producteurs) atteint 10% des exploitants 19. Taux d'augmentation d'utilisation des intrants agricoles atteint au moins 25% (incluant fumure organique) 20. Taux d'accroissement de la capacité de stockage et de conservation augmente à 30% des volumes des récoltes	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	<i>Impacts négatifs de retards d'exécution de travaux d'infrastructures hydrauliques majeurs. Elaboration d'études détaillées et validation des infrastructures. Contribution des bénéficiaires, membres des coopératives, élevée pour l'achat des équipements par rapport à leurs capacités financières. Fixation de la contribution des bénéficiaires selon les capacités financières des membres des coopératives</i>

Description du Projet	Indicateurs	Méthode/ source de vérification	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
<i>Produit 2.2: La filière lait est développée</i>	21. Nombre de vaches distribuées (1ère mise à disposition) aux ménages est d'au moins 2500 Génisses 22. Évolution de la population bovine positive avec une augmentation de 20% dans la zone du projet ? 23. Évolution positive du Nombre d'ACSA autonomes avec au moins 60 ACSA formés et/ou autonomes 24. Au moins 3500 bovins sont redistribués aux ménages suite au fonctionnement de la chaîne de solidarité communautaire) 25. Nombre moyen d'animaux par ménage monte à 2 bovin/ménage 26. Taux d'accroissement de la production de lait est de 300% (au moins 2000000 litres additionnels seront produites par an) 27. au moins 2000 agriculteurs (trices) sont formés dans les CEP et adoptant les nouvelles techniques, 28. Création d'au moins 9 CCL , 29. Création d'au moins de 18 points de vente au niveau local, 30 Formation et équipement d'au moins 6 collecteurs	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	<i>Les étages agro écologiques permettent l'accroissement sensible de la production laitière et de la transformation. La demande en lait et ses produits dérivés est importante au niveau local par rapport au pouvoir d'achat. Prix du lait élevé au niveau local. Augmenter la production et Rapprocher la production de la demande contribuera à diminuer les prix.</i>
<i>Produit 2.3: La diversification de la production est appuyée</i>	31. Au moins une autre filières appuyées par le projet (N) 32. Evolution de la production des filières appuyées autres que le riz et le lait augmenté d'au moins 10% en volume ou en Valeur dans la zone du projet 33. Nombre de kits porcins distribués aux ménages est d'au moins 930	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	<i>Les effets d'un appui sporadique sur une autre filière risque de ne pas donner l'effet escompté. Les moyens du projet risquent de compromettre tout au partie de ce résultat. Adopter une approche de goulot d'étranglement. Le projet va appuyer une filière dans le sens d'une levée de contrainte. Une recherche de financements complémentaires et de synergie est envisagée</i>
Composante 3 : Coordination du projet et renforcement des capacités institutionnelles			
<i>Effet 3: Coordination Assurées et Capacités Institutionnelles Renforcées</i>	34. Degré d'efficacité du Projet atteint au moins 80% des résultats 35. Niveau de fonctionnement des cadres de concertation apprécié par les acteurs et intervenants du projet 36. Taux d'exécution budgétaire atteint au moins 95% sur le plan annuel et cumulé à horizon 2020	Rapports d'audits, Rapports de supervision Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement	La mise en place du projet coïncide avec la mise en place d'une approche programme dans le pays. Ce passage comporte des risques liés à la transition depuis l'approche projet. Gérer les ressources humaines et financières de manière à atteindre en priorité les objectifs du projet. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche programme, apprécier la faisabilité des synergies sur la base des complémentarités déjà existantes entre projets et à développer (complémentarité géographique, utilisation commune des ressources humaines..).
<i>Produit 3.1: La gestion et la Coordination du projet est assurée de manière performante au niveau National et Régional</i>	37. Le projet au niveau national et régional est considéré comme efficace (atteint au moins 80%)	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement Tableau de bord, Rapport d'audit	<i>Réussite de la mise en place de l'approche programme au FIDA et participation active des fonctions régaliennes de l'État au niveau local</i>
<i>Produit 3.2: Capacités institutionnelles des acteurs renforcées</i>	37. Au moins 5 spécialistes formés par DPAE en Génie Rural par an; Système se SE fonctionnel dans les DPAE (25 formés au moins par an)	Rapport de pré-évaluation Rapports de revue à mi-parcours Etude de situation de référence Etudes d'impact Rapport d'achèvement R. d'audits, R. d'évaluation, R. administratifs, Tableaux de Bord	<i>L'existence des capacités en question. Par exemple les Techniciens en Génie Rural font souvent défaut comparés aux Agronomes. Dans ce cas le renforcement de capacités ne peut avoir lieu car le projet exclue le recrutement d'agents de l'État pour supplanter le manque de personnel.</i>